



Droit routier et sommation d'huissier, précisions

Par Visiteur

Téléphone :

Objet : Devis d'assistance juridique personnalisée

Texte : bonjour,

j'ai reçu un avis d'huissier me sommant de régler 414? que je dois parait il au tresor public suite a des excès de vitesse .. réels mais je n'étais pas le conducteur et je n'ai jamais été averti de ces amendes.

l'adresse des cartes grises n'est pas la bonne suite à un déménagement.

je ne souhaiterai pas perdre de point

j'ai réglé

merci de votre attention

Par Visiteur

Cher monsieur,

j'ai reçu un avis d'huissier me sommant de régler 414? que je dois parait il au tresor public suite a des excès de vitesse .. réels mais je n'étais pas le conducteur et je n'ai jamais été averti de ces amendes.

l'adresse des cartes grises n'est pas la bonne suite à un déménagement.

je ne souhaiterai pas perdre de point

j'ai réglé

Vous n'avez pas reçu les amendes mais expliquez que vous avez déjà payé les contraventions?

Juste pour vérification..

Très cordialement.